



en bref

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°37 - octobre 2013 - gratuit

**Spécial
plateforme
de formation**

Cap sur la formation professionnelle

Avec l'ouverture de la plateforme de formation à Sarlat, un défi et une opportunité se présentent :

- l'opportunité, c'est l'assurance d'avoir des formations de proximité au meilleur coût, adaptées aux besoins et à la diversité des situations.

Pour être efficace, on ne peut plus se contenter pour les entreprises comme pour les stagiaires, de formations "catalogue" où finalement personne ne retrouve son compte.

- le défi, c'est que chacun s'approprie cette plateforme qui est une réalité collective au service de tous. Elle sera la somme de l'investissement de chacun : entreprises, stagiaires, c'est le défi de l'intelligence collective, au service de l'intérêt collectif

>> www.mdepn.com/plateforme

Sommaire :

Visite guidée de la plateforme

>> lire page 2

Agenda des formations

>> lire page 3

Une vitrine de la performance énergétique

>> lire pages 5 et 6

Chantiers écoles :

>> lire pages 7 et 9

**Inauguration
de la plateforme**

**Samedi 16 novembre
à 17 h**

*en présence d'Alain Rousset,
président du Conseil Régional*

Action cofinancée par l'Union Européenne



Union Européenne

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



www.mdepn.com/plateforme

Visite guidée à Sarlat...



Un plateau technique couvert de 600 m²
- 300 m² gros oeuvre
- 200 m² second oeuvre
- 100 m² air CACES

Un espace interprofessionnel de 200 m²
comprenant trois salles de formation dont
une informatique, un hall d'exposition, des
locaux sociaux (vestiaires, cuisine, espace
métiers).

3-Des complémentarités fonctionnelles
avec le Lycée professionnel voisin :
espaces techniques bois, électricité,
maintenance industrielle, salles de cours
et restauration collective.

[>> tout voir](#)

[>> le film sur la construction de la
plateforme](#)



Agenda des prochaines formations...

retrouvez l'info des formations en cours et à venir en temps réel sur www.mdepn.com/plateforme



CACES chariot élévateur
29 - 30 - 31 octobre
pour les salariés
plus d'info au 05 53 31 56 25

dates	Formations	public concerné	plus d'info
29-30-31 oct.	CACES chariot élévateur R389	salariés <i>reste 2 places</i>	AIFS : 05 53 31 56 24
12-15 nov	Secouriste sauveteur du travail	Salariés <i>reste 1 place</i>	AIFS : 05 53 31 56 24
19-20 déc	Habilitation électrique pour non électriciens	Salariés <i>reste 5 places</i>	AIFS : 05 53 31 56 24
sept 2013 à juillet 2014	Titre professionnel du bâti ancien en alternance par la voie de l'apprentissage	16-25 ans <i>reste 1 place</i>	>> voir sur www.mdepn.com/plateforme ou contactez votre conseiller mission locale
sept 2013 à juillet 2014	CQP maçon du patrimoine	Salariés et demandeurs d'emploi <i>reste 4 places</i>	AGIR : 05 53 13 82 66 >> voir sur www.mdepn.com/plateforme

Voir aussi :

- >> Planning section apprentissage maçon du bâti ancien
- >> Planning CQP maçon patrimoine
- >> Planning formations sécurité (CACES, SST...)

Bienvenue à...



Cémal AKCAKAYA est le nouvel agent d'accueil de la plateforme. Ce jeune terrassonnais de 23 ans titulaire d'un BEP technique du gros oeuvre et bâtiment; est chargé de gérer les planning de formation, de vous accueillir et d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement au quotidien.

Tèl : 05 53 31 56 25 - plateforme@mdepn.com
Horaires d'ouverture de la plateforme :
du lundi au vendredi : 8h30 -12h / 14h-17h

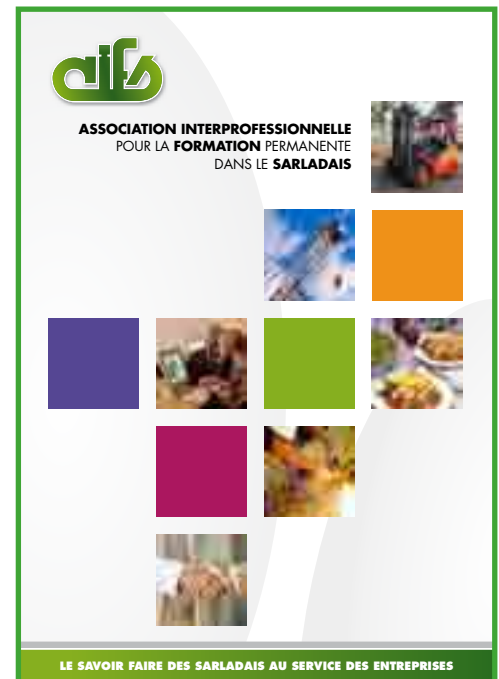
A la demande des entreprises...

L'AIFS propose un catalogue complet de formations continues, élaboré par et pour des chefs d'entreprises : RH, Informatique, sécurité, commerce, langues vivantes...



>> voir le catalogue sur www.mdepn.com/plateforme

Contact : Michèle Deroche :
05 53 31 56 24
aifs24200@gmail.com



L'AIFS est partenaire de la plateforme, ses formations y sont pour partie dispensées (le reste en entreprise ou à Campagnac)

Former nos jeunes, former les bâtisseurs de demain :

Offre en formations bâtiment avec l'organisme AGIR CONCEPTS : perfectionnements et qualifications métiers:

- Préqualification bâtiment : pour découvrir 6 métiers grâce à un financement régional, incluant 1 ou plusieurs stages en entreprise
>> [plus d'info www.mdepn.com/plateforme](http://www.mdepn.com/plateforme)
- Titre pro en apprentissage Maçon du bâti ancien en un an par alternance
>> [le détail sur www.mdepn.com/plateforme](http://www.mdepn.com/plateforme)
- CQP Maçon du patrimoine en un an par alternance
>> [le détail sur www.mdepn.com/plateforme](http://www.mdepn.com/plateforme)
- Formation continue : perfectionnement gros oeuvre
>> [le détail sur www.mdepn.com/plateforme](http://www.mdepn.com/plateforme)



Un vitrine de la performance énergétique

La plate-forme de formation des métiers : un bâtiment BBC et pour partie RT 2012



La plate-forme de formation des métiers du bâtiment est un exemple de bâtiment basse consommation (BBC)
Avec une valeur de 39 kWhEP/m².an, la consommation conventionnelle d'énergie calculée pour le bâtiment est meilleure de plus de 52% que la consommation conventionnelle de référence.

Ce bâtiment à usage autre que d'habitation atteint donc le niveau de performance BBC-Effinergie.

Cette performance énergétique élevée est le

résultat d'un assemblage :

- de solutions constructives ayant permis de limiter les besoins énergétiques du bâtiment (isolation performante, limitation des ponts thermiques,...) ;
- de solutions techniques ayant permis de limiter les consommations d'énergie pour les usages du bâtiment tels que le chauffage grâce à l'installation géothermique, l'éclairage grâce à une gestion optimisée.

La faible consommation d'énergie primaire du bâtiment préfigure le niveau de performance attendu par la réglementation RT 2012.



Tout Savoir

www.mdepn.com/plateforme :

>> [Présentation du bâtiment BBC](#)

>> [Une enveloppe thermique performante](#)

>> [Une anticipation de la nouvelle réglementation](#)

Un vitrine de la performance énergétique.. suite

Depuis le 1er janvier 2013, la Réglementation Thermique (RT 2012) impose de nouvelles règles de construction. Face à l'objectif de performance énergétique, tous les corps de métiers sont concernés par ces changements. La plateforme est une vitrine de cette nouvelle réglementation. Renseignez-vous sur les formations proposées auprès de Rébecca Dain (MDE) au 06.71.14.57.63

Comprendre les enjeux de la Réglementation Thermique



Depuis sa création en 1974 suite au premier choc pétrolier, la Réglementation Thermique a évolué à travers des versions successives avec pour objectif constant la limitation des dépenses énergétiques dans le secteur du bâtiment. L'entrée en vigueur de la RT 2012 représente le plus fort impact en termes de réduction des consommations énergétiques, depuis l'existence de la Réglementation Thermique.

En effet, alors que la réduction des dépenses énergétiques exigée par les RT successives a connu une progression plutôt linéaire, l'application de la RT 2012 représente un effort beaucoup

plus important que pour les précédentes (cf. graphique ci-contre).

La consommation d'énergie primaire maximale autorisée pour les nouveaux bâtiments, de l'ordre de 50 kWhEP/m².an en moyenne, est basée sur le niveau de performance du label BBC de la RT 2005. Dans la dynamique impulsée par le Grenelle de l'environnement, l'objectif est de tendre à terme vers la construction de Bâtiments à Energie Positive (BEPOS), c'est-à-dire qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Actuellement, cette future «nouvelle étape énergétique» est prévue pour l'horizon 2020.

Le niveau de performance BBC (Bâtiment Basse Consommation) comme tremplin vers la RT 2012

Le label BBC-Effinergie



Le label BBC-Effinergie® vise à identifier les bâtiments neufs ou parties nouvelles de bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre les objectifs de 2050 : réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4.

Pour chaque bâtiment neuf soumis à la réglementation thermique, une consommation conventionnelle

d'énergie primaire (Cep) est calculée. Elle s'exprime en kWh d'énergie primaire par m² de Surface Hors OEuvre Nette (SHON) et par an, notée kWhEP/m².an Les calculs sont faits en utilisant la méthode de calcul Th-CE qui est celle de la réglementation thermique 2005 (arrêté du 24 mai 2006).

Pour les bâtiments résidentiels neufs, l'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé en moyenne à 50 kWhEP/m².an, à moduler selon la zone climatique et l'altitude.

Pour les bâtiments neufs à usage autre que d'habitation, l'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé à 50% de la consommation conventionnelle de référence (calculée pour chaque bâtiment selon la méthode de calcul réglementaire).

"Chantier école"

Les élèves de la plateforme en travaux pratiques au profit de l'association du petit patrimoine de Tamnies

Restauration d'une cabane en ruine :

Finition à l'herminette du linteau avant de l'entrée.



Dégagement de la sortie de l'eau de la source afin de ramener aussitôt que possible cette eau dans la fontaine (détournée il y a plusieurs dizaines d'années). André Faujanet, ancien maire de Tamniès, venait y puiser de l'eau avec sa cruche dans les années 1940.



Restauration, notamment du mur Sud et une partie du mur Nord. Il faut reconstruire le mur Est



Photos et informations extraite du blog de l'association : <http://petitpatrimoinetamnies.blogspot.fr/>

Restauration de la fontaine :
couverture en lauzes sans liant presque terminée



Restauration du "Cayrou de Blanche-Neige" :
- Débroussaillage de ce gros tas rectangulaire bâti de pierres sèches distant d'une centaine de mètres du site précédent



L'association "Patrimoine de Tamnies" félicite ces jeunes pleins de dynamisme et de volonté qui ont travaillé dans un bon esprit de groupe

La plateforme organise une réunion d'information débat avec les associations "patrimoniales" et toute personne intéressée par la transmission des savoirs faire patrimoniaux

jeudi 21 novembre

à 14 h à la plateforme, en présence de M Rochas, architecte des bâtiments de France.

Objet : partenariat plateforme/ acteurs du patrimoine. "Comment faire mieux ensemble ?"

Les chiffres clés...

...de l'artisanat du bâtiment en France



Parmi les **375 000** entreprises du bâtiment, **98 %** ont moins de **20 salariés**. Elles emploient 702 000 personnes, soit 60 % des salariés du secteur (1 175 000 au total).

Ces mêmes entreprises forment **71 000 apprentis**, pour un total de 91 000 apprentis dans l'ensemble du bâtiment.

Outre ces données sociales, « Les chiffres clés 2013 », édité par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), présente différents indicateurs sur le chiffre d'affaires et les marchés des entreprises de moins de 20 salariés, ainsi que sur le nombre d'entreprises par métiers et par régions.

En savoir + : http://www.capeb.fr/media/document/national/chiffrescles2013_liens.pdf



Relance de l'économie : 30 000 formations prioritaires d'ici fin 2013 : satisfecit des partenaires sociaux et des régions

Michel Sapin a présidé, le 16 septembre, une réunion de mobilisation pour l'emploi avec les partenaires sociaux et des représentants des Conseils régionaux. Elle a notamment permis de partager un bilan d'étape sur ce plan " 30 000 formations prioritaires pour l'emploi", annoncé lors de la conférence sociale des 20 et 21 juin derniers. Ces formations doivent permettre à des demandeurs d'emploi de

suivre une formation d'ici la fin de l'année, dans des métiers qui recrutent à court ou moyen terme mais ne trouvent pas aujourd'hui assez de candidats formés. Ce plan est financé par l'État, les partenaires sociaux, les Conseils régionaux et l'Agefiph, pour un total d'environ 200 millions d'euros.

Pour en savoir plus sur ces formations en Périgord Noir, contactez votre agence Pôle emploi Sarlat ou Terrasson

"Chantier école"...

La restauration progressive des locaux contigus au château de Campagnac -

mise en pratique sur support pédagogique pour
les personnes en titre professionnel bâti
ancien

restauration des murets en pierres sèches,
dallage au château de Campagnac

Formateur : Guillaume Lachaud :
06 82 01 73 95 g.lachaud@agir.concepts.com



Offre de la MFR et du GRETA

Consultez les catalogues de formation des implantés en Périgord Noir



[>> ouvrir le
catalogue](#)



Contact : Fabienne CAJAN - Conseillère en Formation Continue
05 53 31 70 66 - fabienne.cajan@ac-bordeaux.fr

[>> ouvrir le catalogue](#)

SARLINES
146, RD 88 27 07 98
Place du Champ de Mars
24200 SARLINES

SARLAT
146, RD 88 27 07 98
Place Marc Brasseur
24200 SARLAT

© MFR - www.mfrperigordnoir.com
www.mfrperigordnoir.com

Rénovation Thermique des Bâtiments

"Nouvelle France industrielle" : le plan du gouvernement pour créer ou préserver 480 000 emplois sur 10 ans

« Se situer sur un marché de croissance ou présentant des perspectives de croissance forte dans l'économie mondiale », « se fonder essentiellement sur des technologies que la France maîtrise » et « occuper une position forte sur ce marché avec des entreprises leaders, ou disposer d'un écosystème académique, technologique, économique et industriel permettant d'y occuper une place forte » : tels sont les trois critères qui ont présidé au choix des 34 filières retenues par le gouvernement pour créer la « nouvelle France industrielle », présentée le 12 septembre 2013, par François Hollande et le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg. Ce plan, s'appuyant sur le programme des investissements d'avenir (PIA), pourrait créer ou préserver 480 000 emplois dans la décennie à venir.

Télécharger le document :

>> <http://www.redressement-productif.gouv.fr/files/la-nouvelle-france-industrielle.pdf>



EXTRAIT sur l'enjeu de la rénovation thermique :

"Nous construisons la France de l'efficacité énergétique. Un tiers des émissions de gaz à effet de serre produits sur le territoire français proviennent du gaspillage énergétique des bâtiments. L'efficacité énergétique est un enjeu écologique, social et économique. La ville est un territoire complexe qui doit concilier qualité de vie et activité économique. Rénover les logements existants, c'est construire la ville durable, améliorer le quotidien des habitants et encourager un secteur économique important. L'efficacité énergétique permettra de lutter contre le réchauffement climatique. Grâce au plan « Rénovation thermique des bâtiments » annoncé par le Président de la République le

21 mars 2013, investir dans la rénovation énergétique de son logement sera désormais facile. Outre ses volets visant à augmenter la demande de rénovation, celui dédié à la professionnalisation de la filière vise à proposer une offre abordable de travaux efficaces avec les meilleures technologies disponibles, assurant à chacun la certitude d'une qualité accessible à tous. La filière française, qui possède un véritable savoir-faire et couvre tout le processus de l'efficacité énergétique (architectes, bureaux d'études, artisans, fabricants d'équipements, industriels du génie climatique et des nouvelles technologies, grandes entreprises du BTP) est prête à répondre aux enjeux de la rénovation thermique. Elle est portée par une R&D dynamique, soutenue par plusieurs pôles de compétitivité. Le plan encourage les synergies entre les différents acteurs afin de fournir une offre intégrée et de développer la compétitivité des industriels et des artisans français. Plus de 75 000 emplois, directs et indirects, sont en jeu, dont environ 4 000 dans les filières industrielles associées. En structurant l'offre industrielle française de la rénovation thermique des bâtiments, ce plan vise à industrialiser des solutions exportables pour améliorer la qualité de vie et la facture énergétique des habitants en France comme à l'étranger."

« en bref » lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com
crédits photos : MDEPN et www.photo-libre.fr

Cette lettre d'information bénéficie de l'appui de :



Guide pratique de la formation professionnelle

**Demandeurs d'emploi
Travailleurs indépendants
Jeunes en orientation professionnelle
Salariés du secteur
privé ou public...**



NOUVEAU

**15 fiches
pour vous
renseigner**

**>> en téléchargement
www.mdepn.com**

**à votre disposition à la
Maison de l'emploi
à Sarlat et Terrasson et
dans le réseau des
7 Points Publics**

Vous souhaitez

- > faire le point sur votre parcours professionnel
- > vous perfectionner
- > vous réorienter ou évoluer dans votre emploi
- > valider vos acquis



Ce guide vous apporte des informations sur les dispositifs et outils de la formation professionnelle et permet de vous accompagner dans vos démarches.